



COMMUNE DE  
St-Légier-La Chiésaz

---

## COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

---

No 1-2014 - Séance du 17 février 2014 - Orale

Bâtiments communaux

**Buvette des Mossettes**

La mise à l'enquête de cette buvette aura lieu prochainement, le but étant de changer l'affectation des locaux, de poser des panneaux photovoltaïques à l'arrière du bâtiment et de créer une porte d'entrée pour accéder à la buvette.

**Crèche-garderie « Au Lazé »**

Une présentation publique de ce projet tant attendu aura lieu dans cette salle le jeudi 13 mars 2014, à 19.30. La mise à l'enquête devrait se faire dans l'enchaînement, courant avril.

**Praz-Hier**

Lors des travaux d'entretien courant, il a été constaté que plusieurs parties du réseau d'évacuation des eaux claires et eaux usées étaient cassées ou trop fortement usées. La fosse septique ne fonctionne plus correctement. Ces dégâts et problèmes sur des installations datant de 1985 ont nécessité une intervention urgente et le montant des réparations nécessaires s'élèvent à CHF 22'000.- environ (CHF 21'370.55 TTC).

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

A. Bovay



Le Secrétaire

J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 17 février 2014

M. Gérald Gygli, Municipal délégué

Bureau du Conseil communal (si communication orale)